



Rédaction et mise en page



Crédits photos : Thierry Rambaud, Sarah Boursier, Les Vols de Max, Triade, Michel Bernard, F. Mercier, CREOCEAN, IDRA

Sommaire

Généralités	2 - 5
Eaux	6 - 7
Sédiments	8 - 9
Air	10 - 11
Bruit	12 - 13
Sols	14 - 15
Faune - Flore	16 - 17
Déchets	18 - 19
Energie et matières	20 - 21



PORT ATLANTIQUE LA ROCHELLE

6^{ème} GRAND PORT MARITIME FRANÇAIS EN TONNAGE DE MARCHANDISES

Des atouts nautiques importants :

- seul port en eau profonde de l'Arc atlantique français : 6 postes à quai de très grande profondeur dont 2 pour les produits pétroliers et 4 pour les autres marchandises ;
- accès nautiques protégés par les îles de Ré et d'Oléron ;
- accès rapide : 45 minutes de pilotage ;
- accès et exploitation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Un site portuaire compact et moderne :

- 4275 mètres de quais, tous reliés au réseau ferré national ;
- accès direct au réseau routier (2x2 voies) ;
- 242 ha de domaine terrestre, au sein d'une enceinte fermée garantissant un niveau de sécurité et de sûreté conformes aux standards internationaux ISPS ;
- 310 ha de domaine maritime.

Certifications QSE - Évaluations RSE

La certification AFAQ QSE regroupe les 3 certifications de Port Atlantique La Rochelle :

- ISO 9001 pour la qualité (2007) ;
- ISO 14001 pour l'environnement (2011) ;
- OHSAS 18001 pour le système de management de la sécurité (2014).

Le Port a fait évaluer son engagement en matière de Responsabilité Sociétale selon la norme ISO 2600. Il se situe au niveau « conformité ».



Projet stratégique 2014-2019

La réalisation du projet stratégique est basée sur 5 ambitions déclinées en défis et actions :

- Ambition 1 : Doter le Grand Ouest d'une plateforme industrielle portuaire à haute valeur ajoutée ;
- Ambition 2 : Préparer et engager l'avenir avec les acteurs maritimes et portuaires ;
- Ambition 3 : Offrir aux entreprises des solutions logistiques par l'Atlantique ;
- Ambition 4 : Garantir à notre territoire une activité portuaire durable ;
- Ambition 5 : Améliorer l'efficacité individuelle et collective de l'établissement.

Suivis des incidences environnementales du projet stratégique

Le projet stratégique 2014-2019 et son évaluation environnementale ont permis de mettre en évidence la sensibilité des différentes dimensions environnementales et des incertitudes sur certains effets des aménagements. Un dispositif de suivi permet d'examiner la correcte appréciation des effets du projet stratégique, le caractère adéquat des mesures « E,R,C » (Eviter, Réduire, Compenser) détaillées dans son évaluation environnementale et l'existence d'effets défavorables non anticipés.



Grand Projet d'aménagements

Port Atlantique La Rochelle va mener des aménagements portuaires prévus dans son Projet Stratégique 2014-2019. La réalisation de trois opérations est d'ores et déjà envisagée sur la période 2018-2020. Elles concernent les sites de :

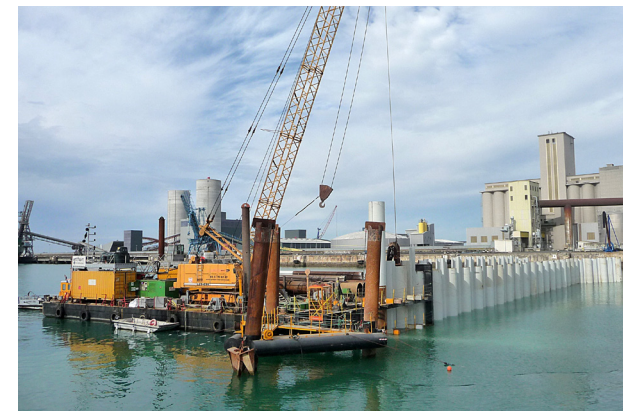
- Chef de Baie : amélioration de l'accessibilité nautique, construction d'un terminal Chef de Baie 4, intégrant un nouveau quai, le terre-plein attenant et ses accès terrestres ;
- Anse Saint-Marc : prolongement des accès nautiques, création et remblaiement d'un casier de trois hectares, création d'une structure d'accostage et aménagement d'un terre-plein portuaire ;
- La Repentie : aménagement global des 35 hectares de terre-plein avec traitement des eaux pluviales, création de voiries et réseaux et démantèlement du tronçon terrestre du viaduc du Môle d'Escale.

Réalisations de Port Atlantique La Rochelle en 2016

- Livraison du terminal de l'Anse Saint-Marc 2 ;
- Remplacement du Duc d'Albe de l'appontement pétrolier Ouest ;
- Reconfiguration du Port de service avec un nouveau brise lame de 208 mètres linéaires et une augmentation des capacités d'accueil ;
- Aménagements significatifs de l'écluse du Bassin à flot ;
- Modernisation des terre-pleins du terminal de Chef de Baie ;
- Sécurisation de la voie ferrée desservant le quartier de La Pallice avec l'automatisation de cinq passages à niveau ;
- Réhaussement de la digue de la Repentie.

Réalisations des opérateurs portuaires en 2016

- Socomac Groupe Soufflet : construction de son nouveau silo de Chef de Baie ;
- Groupe Sica Atlantique : rénovation du portique P2 ;
- EVA : réalisation des terre-pleins sur le nouveau terminal de l'Anse Saint-Marc 2 ;
- SISF : rénovation d'un poste de chargement et déchargement pour les wagons dédiés aux engrais liquides et produits pétroliers ;
- AIS : aménagement de nouveaux locaux de 1 000 m².



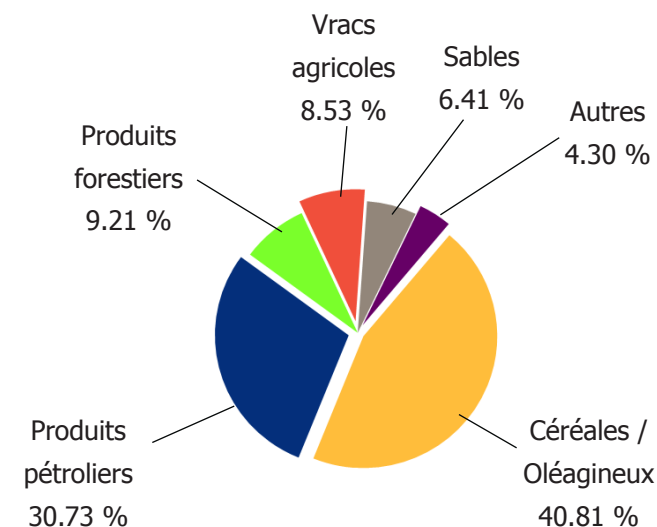
Bilan 2016

Trafic général

Port Atlantique La Rochelle est le 1^{er} port français pour importation de produits forestiers et 2^{ème} port français pour l'exportation de céréales.

En 2016, le trafic est de 9 229 165 tonnes de marchandises traitées en baisse de 5.9 % par rapport à 2015, la mauvaise campagne céréalière a notamment impacté les exportations.

Bien qu'en baisse le trafic de céréales reste toutefois le premier trafic portuaire avec 3 766 876 tonnes, suivi du trafic pétrolier avec 2 836 363 tonnes. Parmi les autres filières, le trafic de la pâte à papier est en hausse de 16 % avec 695 027 tonnes ainsi que celui des produits cimentiers (+70 %) lié à la montée en puissance du centre de broyage d'Eqiom.



Trafic croisières

Port Atlantique La Rochelle présente des capacités nautiques exceptionnelles lui permettant d'accueillir les plus grands paquebots (plus de 300 m de long). En 2016, la filière croisières a atteint un record avec 42 000 passagers avec 31 paquebots soit + 61 % par rapport à 2015.

Trafic ferroviaire

En 2016 le trafic global est de 1 252 248 tonnes, Fret SNCF a traité 835 509 tonnes et OFP Atlantique 416 739 tonnes, ce qui représente une part modale de 14 % pour le ferroviaire. L'accroissement du trafic ferroviaire portuaire est le fruit du travail collectif mené par tous ses acteurs.



EAUX

Eaux de rejets des bassins de décantation

Les eaux pluviales sont collectées dans des bassins de décantation qui font l'objet d'un entretien et d'un suivi régulier.

Pour trois d'entre eux (CB1, CB3 sablier et port de pêche) les modalités de suivi et la qualité des rejets sont soumis à un arrêté préfectoral (suivi bi-annuel, mesures de débit et analyses physicochimiques ciblées).

Pour les quatre autres bassins, le Port procède également à une surveillance volontaire suivant les mêmes modalités.

Les eaux des rejets des bassins de décantation sont globalement conformes aux valeurs seuils exception faites pour les teneurs en MES et la DCO.

Eaux de rejets du PRCN

Concernant le Pôle de Réparation et Construction Navale (PRCN), deux secteurs sont suivis : l'aire de carénage et les formes de radoub.

Les suivis portent sur les eaux d'entrée et de sortie.

Les résultats des analyses des eaux de rejet des unités de traitement des eaux de ruissellement du PRCN sont comparés aux valeurs de l'arrêté préfectoral 06-35 DISE DDE.

Les eaux de rejet des unités de traitement du PRCN sont conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral, exception faite de la DCO.

Eaux portuaires

Les eaux portuaires sont suivies deux fois par an sur 13 stations.

Les évaluations de qualité se font par rapport à la grille de lecture à usage interne général établie en 1993 par le groupe d'échange des CQEL pour le compte du MEDD.



Le Belem dans la forme de radoub



Prélèvement d'eau portuaire

Considérant les résultats des analyses physicochimiques :

- en avril : 85,7 % des eaux portuaires sont qualifiées de « très bonne qualité » et 10,7 % sont qualifiées de « bonne » ;
- En novembre 86,6 % des eaux sont qualifiées de « très bonne qualité » et 11,7 % de « bonne qualité ».

Concernant les paramètres bactériologiques (*E. coli* et Entérocoques), l'évaluation passe de 91,6 % des résultats qualifiés de « très bon » en avril à 95,3 % en Novembre.

Globalement pour l'année 2016, au regard de la grille d'appréciation des eaux portuaires :

- 90,4 % des résultats correspondent à des valeurs qualifiant les eaux de « très bonne qualité » ;
- 8,3 % des valeurs les qualifiant de « bonne qualité » ;
- 1,3 % des valeurs de qualité « passable ».

Les eaux portuaires à l'aval de l'aqueduc de ceinture sud (où sont rejetées les eaux de ruissellement du PRCN) sont conformes aux exigences de l'arrêté préfectoral AP n° 06-35 DISE-DDE du 5 septembre 2006 pour cet aménagement.

Suivi du panache turbide lors de l'immersion de la zone du Lavardin

L'opération d'immersion des sédiments contribue toujours à une augmentation à caractère ponctuelle des concentrations en MES sans entrainer de variation des autres paramètres qui restent conformes à la qualité d'une eau marine (grille de lecture CQEL, 1993).



SEDIMENTS

Dragage et immersion

L'activité de la drague "Cap d'Aunis" sur le site de Port Atlantique La Rochelle a concerné toutes les zones du Port dont les sédiments sont compatibles avec l'immersion, pour un volume de 221 480 m³. Les volumes des sédiments dragués et immergés sont inférieurs aux volumes portés par l'arrêté préfectoral (300 000 m³ maximum).

Après un engraissement constaté sur la zone d'immersion entre 2009 et 2011, l'évolution des volumes est en régression depuis 2013.

Il y a peu de différence significative entre 2015 et 2016.

La zone d'immersion du Lavardin a été retenue pour ses capacités à disperser les sédiments clapés, les fonds bathymétriques restent stables au vue des données acquises depuis 2011.

Sédiments de la zone d'immersion et alentours

Les stations internes au site d'immersion (Lav1 et Lav2) sont caractérisées par des faciès sédimentaires majoritairement grossiers.

La granulométrie est homogène sur l'ensemble des stations externes (A, B, C, D et E) caractérisées par des faciès sédimentaires fins (< 63 µm).

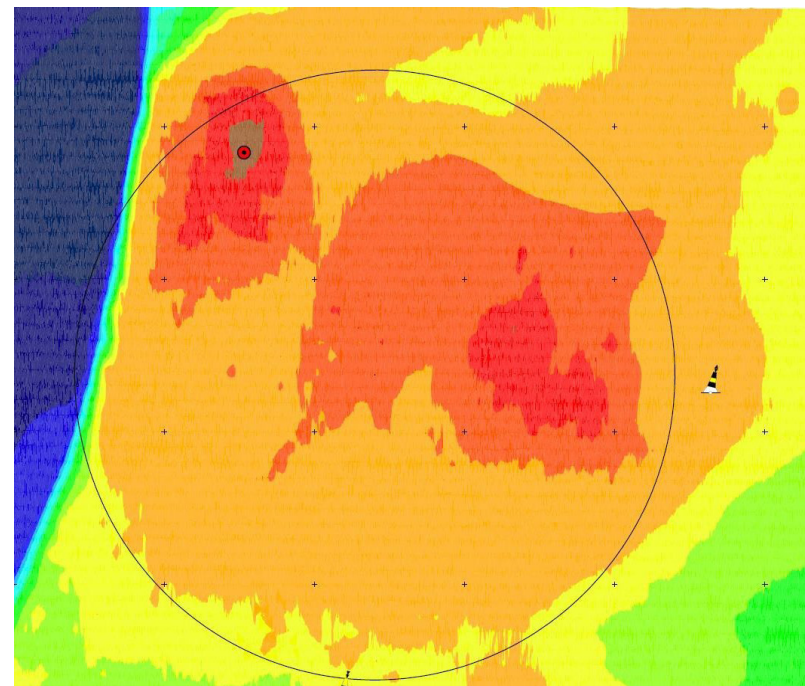
Les résultats d'analyses physicochimiques sont révélateurs d'une qualité satisfaisante globale pour l'ensemble des sédiments :

- aucun dépassement des seuils N1 pour éléments traces métalliques, les hydrocarbures poly-aromatiques, les PCB et les TBT ;
- sédiments testés non toxiques au regard des tests d'embryotoxicité ;
- régression significative des concentrations en Entérocoques et stabilité de celles en *E. coli*.

Entretien des bassins de décantation et qualité des boues

Le Port fait réaliser le curage des boues des bassins de décantation régulièrement. En 2016, 216,53 tonnes de boues ont été extraites de ces bassins.

Ces boues font l'objet d'une analyse avant curage et traitement à terre dans des filières adaptées. Les résultats d'analyses montrent notamment l'absence de contamination par les PCB et les BTEX.



Sédiments portuaires

En 2016, le Port a réalisé une campagne d'analyse de sédiments portant sur 13 stations (2 à 3 échantillons unitaires par station).

Un panel de plus de 40 paramètres est analysé afin de s'assurer que sur chaque zone à draguer, les valeurs seuils de qualité des sédiments sont conformes. Les sédiments dragués annuellement ne présentent pas de contamination spécifique, aucun dépassement des valeurs seuils N1 n'est observé. La qualité des sédiments à draguer est compatible avec la réglementation autorisant l'immersion des sédiments.

Concernant les sédiments prélevés à l'aval du rejet de l'aqueduc du PRCN (secteur non dragué), une amélioration est observée en 2016 notamment sur les concentrations en métaux lourds et en HAP. La présence de TBT reste toujours problématique. Ces sédiments ne sont pas dragués.



Actions d'amélioration en 2016

Travaux port de service : travaux d'aménagement pour protéger les navires de service des houles d'ouest commencés en juin 2016 se prolongeant en 2017.

Valorisation des sédiments non immergeables : instruction du dossier et enquête publique en 2016 avant autorisation.

Suivi qualité du littoral : bilan satisfaisant sur la station de la Repentie aussi bien sur les sédiments que sur le biote.

Diagnostic des réseaux pluviaux secteur Nord : poursuite des études visant à définir la qualité des rejets dans le milieu marin.

Bassin Anse Saint-Marc : étude menée visant à optimiser le fonctionnement du bassin de décantation sur le plan qualitatif.

Unités de traitement des eaux de ruissellement du PRCN : étude d'optimisation initiée en 2016 en vue d'optimiser les axes d'investissement.

Bancarisation des données environnementales : poursuite du déploiement du logiciel avec intégration des données et production de bilans synthétiques.



Surveillance de la qualité de l'air

ATMO Nouvelle Aquitaine réalise depuis 2009 des suivis de la qualité de l'air sur le port et sur le quartier proche.

Depuis 2012, une station permanente a été implantée sur le quartier de La Pallice, des stations complémentaires sont suivies ponctuellement.

Station permanente : « La Rochelle - La Pallice » autosurveillance à l'initiative des industriels portuaires, des collectivités (ville de La Rochelle et la Communauté d'Agglomération), d'ATMO-Nouvelle Aquitaine et de Port Atlantique La Rochelle. Ce site apporte un suivi en temps réel, 7 jours/7 et 24h/24 avec des comptes rendus quotidiens et hebdomadaires. Ce suivi permet de caractériser la qualité moyenne de l'air sur le quartier de La Pallice et d'identifier les fluctuations pour l'indice de l'air, les teneurs en particules fines PM10 et en PM2,5.

Stations complémentaires : En 2016 les mesures sont de nouveau réalisées sur la station « Boulevard Delmas » afin de pouvoir les comparer à celles acquises en 2012.

Une campagne de mesures spécifiques pour les pesticides a été menée entre février et décembre 2016. Les données traitées sur le 1^{er} semestre 2016 seront disponibles sur le bilan environnemental 2017.

L'objectif de ces mesures est de mieux caractériser l'impact des activités industrielles portuaires sur la qualité.



Bilan 2015 par station

Station « La Rochelle - La Pallice » :

- Les valeurs limite de protection de la santé humaine et de l'objectif de qualité portant sur les PM10 et PM2,5 sont respectées ;
- La dégradation significative de la qualité de l'air par l'activité portuaire est stabilisée à 11 jours par an depuis 2015 (via le suivi de l'indice PARTICUL'AIR) ;
- L'activité portuaire peut ponctuellement générer des émissions de PM10 (via le suivi des dépassements de seuils de vigilance non réglementaire qui sont en nette diminution en nombre d'heures et de jours en 2016) ;
- Il n'y a pas d'impact de l'activité portuaire sur les concentrations de PM2.5, comme déjà démontré précédemment en 2014 et 2015 ;
- Les valeurs moyennes en hydrocarbures non métalliques sont plus faibles en 2016 qu'en 2015 mais les valeurs maximales sont plus importantes. Les dépôts pétroliers restent la source principale d'émissions sur le secteur.



Station « Boulevard Delmas » :

- les mesures sont effectuées dans des conditions similaires aux mesures réalisées en 2012 ;
- l'année 2016 est caractérisée par des niveaux de particules fines PM10 moins importants sur l'ensemble des stations ;
- la mise en place du système de dépoussiérage et l'arrêt de l'activité de l'ISDI de l'Anse Saint-Marc permettent de fortes réductions de l'impact par vent O-N-O sur les concentrations en PM10 ;
- l'impact annuel du chargement des navires est stable mais moins marqué au cours du second semestre 2016 qui correspond à une importante baisse de l'activité céréalière.

Actions d'améliorations

- Implantation de silo à Chef de Baie avec un rééquilibrage du trafic du bassin à flot vers Chef de Baie et l'utilisation de matériel de manutention plus performant vis-à-vis du niveau des émissions de poussières, mise en service en novembre 2017 ;
- Poursuite des réductions accordées aux navires performants en termes d'émissions atmosphériques.



BRUIT

Etude acoustique subaquatique

En 2016, Port Atlantique La Rochelle a fait évaluer l'impact acoustique subaquatique sur les mammifères marins des phases de travaux d'aménagement du port de service, en particulier durant les opérations de mise en place de pieux.

Des séries de contrôles acoustiques et de surveillance visuelle du plan d'eau ont été effectuées, complétées par une modélisation de la propagation acoustique des sources sonores générées par les travaux d'aménagement du Port de service.

Les missions se sont déroulées en juillet 2016 lors d'opération de battage, trépanage et vibro-fonçage.

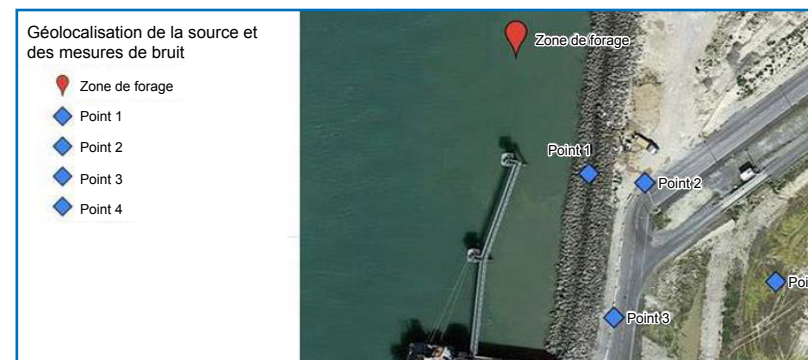
Aucun dépassement des seuils acoustiques préétablis (224 dB SPL pour les cétacés et 212 dB SPL pour les pinnipèdes) n'a été observé durant les trois jours de campagnes acoustiques.

L'étude des niveaux de bruit émis par les trois types d'opération (battage, trépanage et vibro-fonçage) a permis de mettre en évidence des gabarits acoustiques spécifiques.

Une surveillance du plan d'eau a été recommandée lors des opérations de vibro-fonçage. Aucun mammifère n'a été observé sur la zone d'intérêt.

Pour informer et sensibiliser les usagers du plan d'eau à l'observation des mammifères et au transfert de données, l'observatoire PELAGIS est intervenu en avril 2016.

Des fiches d'identification visuelle des espèces ciblées ont également été transmises au personnel du chantier afin de pouvoir identifier, si besoin, la présence potentielle de mammifères marins sur la zone de travaux et les réactions à observer.



Etude acoustique aérienne du port de service

Les sources sonores identifiées dans la zone d'étude à l'intérieur du site de battage sont le fonctionnement du chantier hors atelier de forage (grues, engins, manutentions..), les ateliers de coffrage et de ferrailage, les groupes électrogènes, compresseurs et centrale hydraulique, et l'atelier de forage.

Afin de qualifier les niveaux sonores du chantier de mise en place des pieux une première campagne de mesures a été initiée du 19 au 20 juillet 2016 en phase diurne sur la plage horaire du chantier.

Ces premières observations ont permis de déterminer que les phases de battage étaient plus bruyantes que les phases de trépanage. Le niveau sonore dépassant 80 dB a été qualifié de trop bruyant. L'activité de battage a donc été abandonnée par l'entreprise, au profit du vibro-fonçage. Une seconde campagne d'acquisition le 27 juillet pendant les phases de trépanage et de vibro-fonçage a permis de confirmer la faible émergence de ces deux modes opératoires.

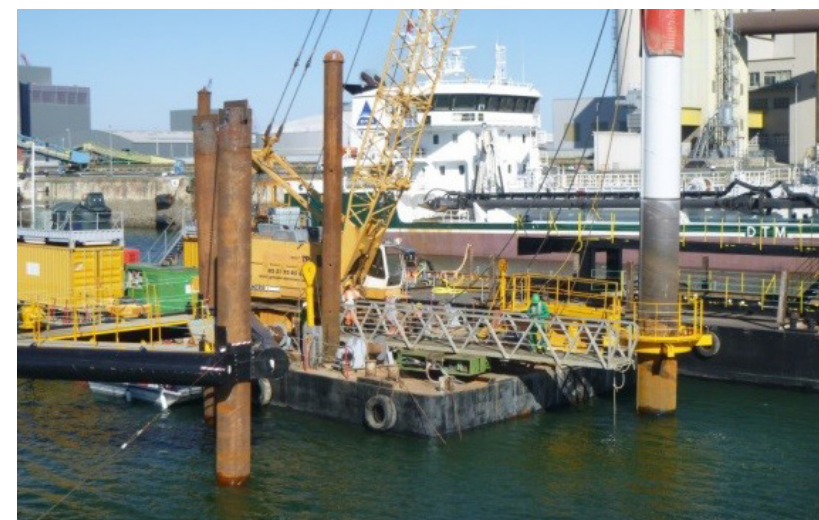
Aucune émergence n'est observée au delà de Maison du port. Le changement opératoire, du battage au vibro-fonçage, en est clairement la cause.

Cartographie des bruits de la CDA La Rochelle

L'objectif de la cartographie stratégique du bruit est principalement d'établir un référentiel de l'exposition de la population au bruit lié aux infrastructures du transport (routier, ferroviaire, aérien) et aux installations industrielles classées soumises à autorisation (ICPE-A).

Ce travail s'appuie notamment sur des échanges avec les gestionnaires d'infrastructures et au travers d'un comité de pilotage constitué des communes, d'associations de riverains, des institutions et des gestionnaires d'infrastructures. A ce titre, Port Atlantique La Rochelle (PALR) est membre de ce comité de suivi.

Les cartographies présentées dans le rapport du Bilan environnemental 2013 sont en cours de réactualisation.



SOLS

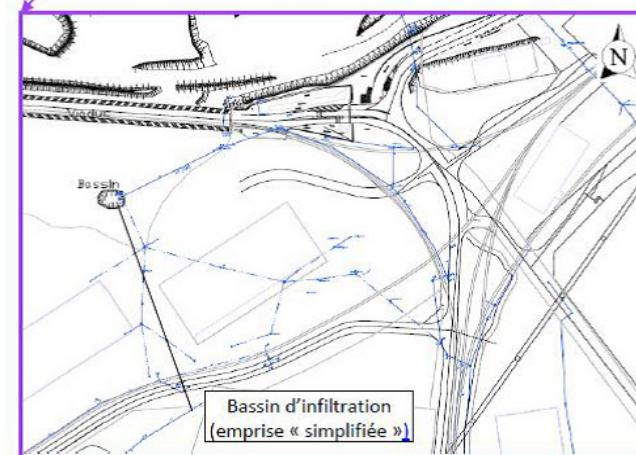
Bassin d'infiltration de l'Anse Saint-Marc

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'une plateforme portuaire sur l'Anse Saint Marc, un bassin de collecte et d'infiltration des eaux pluviales a nécessité d'être purgé préalablement à la réalisation des travaux.

Ainsi, 27,16 tonnes d'eau et 271,80 tonnes de terres ont été extraites du bassin et envoyées vers les filières adaptées. Dans la continuité de cette opération, PALR a missionné le bureau d'étude ARTELIA pour réaliser le contrôle de la qualité des sols résiduels après purge.

Les résultats analytiques mettent en évidence la présence de faibles teneurs résiduelles en hydrocarbures C10-C40, BTEX et HAP au sein de l'ensemble des échantillons prélevés caractérisant les terrains restés en place après purge des sédiments présents dans le bassin.

L'ensemble de ces concentrations est inférieure aux valeurs seuils d'acceptation des déchets en centre de stockage des déchets inertes (ISDI) définies au sein de l'arrêté du 12/12/14.



Réfection des terre-pleins du hangar 31

Dans le cadre de travaux de rénovation du hangar H31 de Chef de Baie, Port Atlantique La Rochelle a fait réaliser des analyses en 2015 avant d'engager des travaux de rabotage et de terrassement au niveau des enrobés de la plateforme des hangars.

Les enrobés avaient été stockés afin d'affiner le devenir des produits. Ainsi :

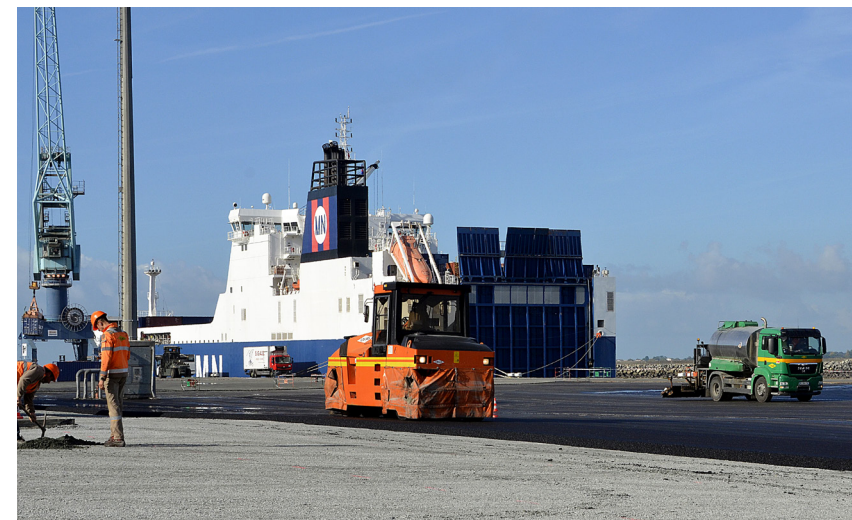
- 550 tonnes de fraisâts d'enrobés ont été évacués en mars 2016 pour être réutilisés conformément aux usages routiers de type 1 ;
- 324,24 tonnes de fraisâts d'enrobés ont été évacués en installation de stockage de déchets.

Réfection des chaussées de CB2 et CB3

En 2016, le Port a engagé des travaux visant à moderniser les terre-pleins situés en arrière-quai sur le site de Chef de Baie 2 et Chef de Baie 3.

La réfection des chaussées de CB2 et CB3 s'est effectuée entre septembre et novembre 2016. Les analyses en amont des matériaux composants les chaussées n'ont pas décelé de problématique HAP sur les enrobés.

Ainsi environ 2 300 m³ de fraisât d'enrobés ont été évacués pour recyclage.



Diagnostic de sols de la forme de radoub 1

Un projet de couverture de la forme de radoub nommée « F1 » sur le Pôle de Réparation et de Construction Navale de Port Atlantique La Rochelle est étudié. Le projet consiste en la construction d'un hall industriel afin de couvrir la forme de radoub n°1 existante.

Une étude géotechnique a été réalisée en vue de la couverture de la forme de radoub 1. Elle s'est accompagnée de prélèvements de sous-sol afin de caractériser d'éventuels contaminants.

Les investigations de sols ont été réalisées entre novembre 2016 et janvier 2017, les résultats seront diffusés en 2017.



FAUNE - FLORE

Microfaune benthique du site d'immersion du lavardin

Port Atlantique La Rochelle, le port de pêche de Chef de Baie et le port de plaisance de La Rochelle réalisent annuellement un suivi du site d'immersion du Lavardin. L'objectif est d'évaluer l'état écologique de cette zone, susceptible de pouvoir être perturbée par les différentes campagnes de clapage des sédiments.

Richesse spécifique : 139 espèces/taxons sont recensés en 2016, soit 6 de plus qu'en 2015. Ce résultat est cependant similaire aux données de 2012 et 2013.

Les stations LAV1 et LAV2, situées sur le site d'immersion, présentent les richesses spécifiques les plus faibles de l'ensemble des stations échantillonnées avec 29 et 34 espèces.

Les stations externes présentent des richesses spécifiques comprises entre 41 et 61 espèces.

Abondance : l'ensemble des 35 prélèvements a permis de récolter 3 339 individus, soit seulement 27 individus de moins qu'en 2015.

Les stations LAV1, LAV2 présentent des abondances respectives de 520 et 752 ind/m², les plus faibles avec celle de la station C (692 ind/m²).

Les 4 autres stations en dehors du site d'immersion présentent des abondances comprises entre 1 024 et 1 344 ind/m².

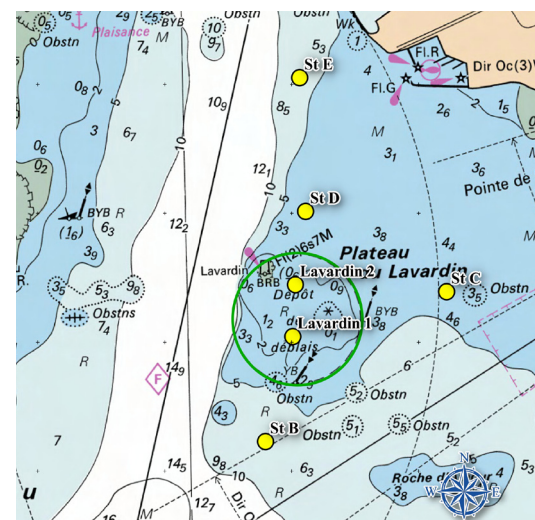
En 2016, on constate une différence de composition des peuplements : abondance du serpulidé *Spirobranchus triqueter* en LAV 1 et LAV2 – cortège typique des vases sableuses à *Corbula gibba* en stations A, C et D – peuplement dominé par *Sternaspis scutata* en station E – forte abondance de crépidules en station B.

L'état écologique des stations est qualifié de bon à excellent. Les stations du site d'immersion LAV1 et LAV2 sont en bon état écologique en 2016, résultat stable relativement à 2015. Concernant les stations hors de la zone d'immersion :

- Stations A et E ne faisant pas l'objet d'une série historique, les états écologiques sont toujours stables, et qualifiés respectivement d'excellent et de bon ;
- Stations C et D sont en excellent état écologique, résultat identique aux autres années (excepté la station C en 2013) ;
- Station B passe d'un état écologique excellent à bon.



Corbula gibba



Localisation des stations



Leptosynapta inhaerens

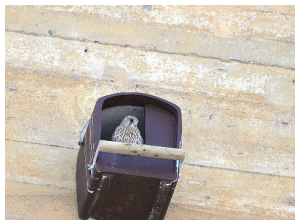
Biodiversité

En 2016, la LPO a réalisé plusieurs actions de suivi et d'observations sur Port Atlantique La Rochelle, les principaux constats sont les suivants :

- Poursuite du suivi de la mouette mélanocéphale. Elle est présente de mi-novembre à mi-mars sur le Port. En 2016 il a été dénombré entre 1 420 et 3 860 individus en dortoir ;
- Le Port considéré comme une zone de refuge lors des tempêtes hivernales avec présence de plus de 20 espèces remarquables d'oiseaux (goéland, bécasseau...) ;
- Observations de l'avifaune nicheuse de mars à juillet : 30 espèces considérées comme nicheuses sur le périmètre du Port dont une nouvelle remarquable et prioritaire identifiée (Pipit rousseline) ;
- Colonie de martinets sur les bâtiments du Port ;
- Premier cas de nidification certaine à La Rochelle du Pipit rousseline ;
- Perturbation de l'habitat du Traquet motteux pendant les travaux sur l'Anse Saint-Marc et la Repentie. C'est une espèce en danger critique d'extinction.

Actions 2016

- Observation photographique renouvelée ;
- Exposition et animations notamment lors de la journée Port Ouvert sur les thèmes des laines de mer et des limicoles de Charente-Maritime ;
- Achat de 47 nichoirs apposés sur les blockhaus ;
- Produits phytosanitaires exclusivement réservés aux secteurs ferroviaires pour question de sécurité.



Nichoir



Goéland argenté



Linotte



Pipit

DECHETS

Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

L'exploitation de l'ISDI de l'Anse de la Repentie à La Rochelle est encadrée en 2016 par l'Arrêté du 2 janvier 2012 autorisant l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes pris pour application de l'article L541-30-1 du code de l'environnement.

En 2016, 354 397,25 tonnes de déchets inertes en provenance de la Charente-Maritime ont été admises soit une augmentation de 16,2 % par rapport à 2015.

Déchets des navires

La collecte et le traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison sont encadrés par une Directive Européenne, transposée en droit français par décret.

Les navires peuvent déposer sur les quais leurs déchets d'exploitation triés dans les contenants adéquats, ces points déchets sont appelés points MARPOL. Pour les autres déchets, les navires doivent faire appel à des prestataires déchets agréés par le Port.

En 2016, Les déchets des navires représentent 1 586,12 tonnes soit 131,78 tonnes de moins qu'en 2015 ce qui représente une baisse de 7,67 %.

Ils se répartissent :

- 115,82 tonnes de déchets d'exploitation solides ;
- 162,10 tonnes de déchets d'exploitations liquides ;
- 1 308,20 tonnes de résidus de cargaison.

7,30 % des déchets des navires ont été collectés sur les points déchets des quais permettant aux marins de déposer leurs déchets (appelés points MARPOL).

Le reste (92,70 %) a été pris en charge directement pour le compte des navires par les prestataires déchets agréés par le Port.

On note une diminution du total des dépôts de l'ordre de 400 tonnes entre 2010 et 2016.



● Points MARPOL

Déchets du PRCN

L'arrêté préfectoral relatif à l'exploitation du Pôle de Réparation et de Construction Navale (PRCN) prescrit des règles précises de gestion des déchets.

Une augmentation sensible de la collecte des déchets est enregistrée en 2016 avec 85,14 tonnes contre 69,01 tonnes en 2015.

On constate que 43,04 % des déchets sont collectés sur la zone « Déchets » du PRCN, le reste étant collecté par des prestataires agréés. La majorité des déchets recueillis est sous forme de déchets souillés et d'eaux hydrocarburées.

Déchets générés par les salariés du Port

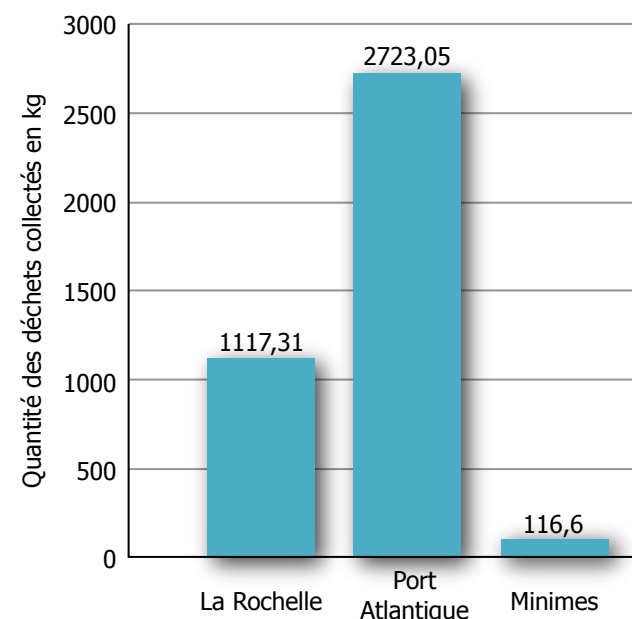
Les déchets internes de Port Atlantique La Rochelle sont produits par ses salariés dans les bureaux et les ateliers (huiles usagées, matériaux souillés, piles, cartouches d'impressions, papier et cartons, ...). Les Déchets Industriels Banals (DIB) proviennent des déchets de voierie et des macro-déchets récupérés lors des opérations de dragage.

Le bilan 2016 est de 66,91 tonnes soit une augmentation de 10 % par rapport à 2015. Une grande partie des DIB (15 tonnes) proviennent d'une opération ponctuelle de nettoyage d'un bâtiment à démolir.

Opérations particulières

- **Décrotteur ISDI** : Au niveau de l'ISDI de la Repentie, le nettoyage des camions a permis de récupérer 132,36 tonnes en 2016 soit 37 % de moins en tonnage que l'année 2015.
- **Collecte des macro-déchets flottants** : En 2016, 4 campagnes de collectage ont été effectuées sur Port Atlantique La Rochelle, avec une collecte par trimestre (mars, juin, septembre et novembre). Elles intéressent cinq sites : Quai Lombard, Port de Service, Bassin à flot, Avant-Port et digue de Chef de Baie. Elles ont permis de récolter 2723 kg de macrodéchets.

BILAN DU PROGRAMME TRAIT BLEU, 2016



ENERGIE ET MATIERES

Consommation en eau

La consommation en eau en 2016 est de 3 742 m³ soit une diminution globale de 25 % par rapport à 2015. On note :

- une forte diminution de la consommation d'eau au niveau du Port de service et l'ISDI qui dispose d'un système de décrotteur plus performant ;
- une augmentation de la consommation notamment au niveau du PRCN et des bâtiments des salariés (Maison du Port avec la systématisation du nettoyage des vitres). Pour le PRCN ces variations sont en corrélation avec l'activité.

Consommation en électricité

Pour 2016, la consommation totale se monte à 2 190 120 kWh soit une diminution de 15.8 % par rapport à 2015. La consommation électrique est répartie entre 6 entités différentes. On constate une forte disparité entre elles. Les infrastructures représentent les 2/3 de la consommation électrique du Port Atlantique La Rochelle.

Production d'électricité

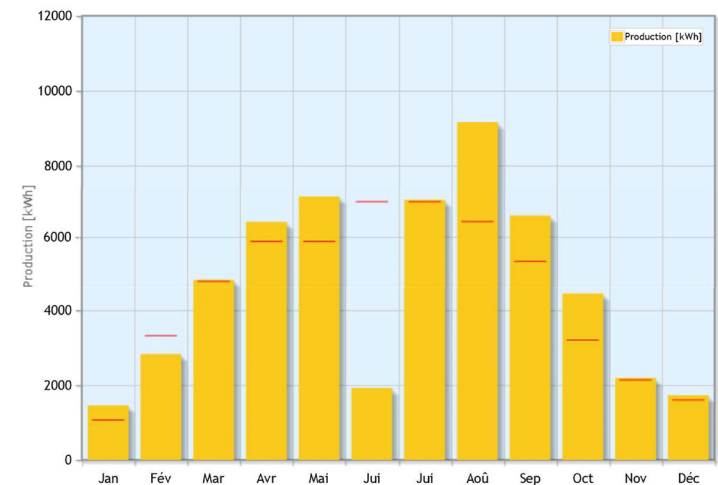
La pose de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments (hangars et Maison du Port) prévue au projet stratégique contribue à une réduction de l'effet de serre mais également à la production d'énergie. Cette production en 2016 se répartit comme suit :

- 55 621,03 kWh en provenance de la Maison du Port ;
- 1 943 574 kWh en provenance des hangars (panneaux solaires portés par les opérateurs portuaires).

Consommation en carburant

Consommation des véhicules de service : Le Port dispose de 22 véhicules, hors véhicules de fonction, dont 4 sont des véhicules électriques (mise en service en avril 2016). La consommation de carburant a diminué de 5 % par rapport à 2015 avec 7 819 litres.

Consommation des navires de service : La drague Cap d'Aunis est le plus gros poste de consommation en carburant avec 178 000 litres de gazoil.



Production électrique de la Maison du port

Consommations liées au chauffage des bâtiments

Gaz : En 2016, la consommation a diminué par rapport à l'année précédente avec 189 816 KWh en contre 230 443 KWh en 2015.

Fuel : En 2016, la consommation totale en fuel domestique est en augmentation avec 5 400 l contre 3 959 l en 2015.

Granulés bois : La Maison du Port dispose d'une chaudière à granulés bois. La consommation de 2016 est de 43,75 tonnes en baisse de 5 % par rapport à 2015 (45,80 tonnes).

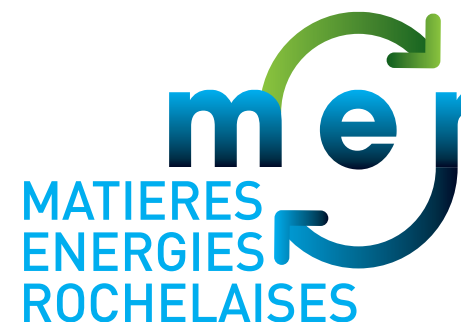
Consommation papier

En 2016, la consommation de papier vierge est d'environ 2,6 tonnes (- 0,8 tonnes par rapport à 2015) et notamment pour les photocopieurs avec un total de 613 610 pages produites dont 49 % en couleur (contre 624 017 pages dont 51 % couleur en 2015).

Ecologie industrielle et territoriale

L'écologie industrielle et territoriale procède du concept beaucoup plus large de l'économie circulaire consistant à sortir du schéma « produire, consommer, jeter » et à mettre en place de nouveaux flux. Au cours de l'été 2016, l'animateur en écologie industrielle et territoriale de la place portuaire a diagnostiqué les flux en lien avec le bureau d'études Girus de Nantes, spécialisé dans l'économie circulaire. Sur la base d'entretiens individuels avec les responsables d'entreprise, il s'est attelé à définir le volume et la nature des déchets produits, les volumes d'eau consommés, les besoins en matières premières et leur devenir une fois le processus industriel terminé. C'est une étape indispensable.

L'étape suivante consiste à coordonner la démarche pour créer des synergies, amplifier la réduction des coûts et engager des solutions innovantes toujours plus respectueuses de l'environnement.





Port Atlantique La Rochelle
141, boulevard Emile Delmas
BP 70394 -17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

contact@larochelle-port.eu
www.larochelle.port.fr